|  |  |
| --- | --- |
| Caractéristiques du site     |  | | --- | | Aire(s) protégée(s) support(s)  Gestionnaire(s)  Localisation  *Département(s) [Région(s)].*  Périmètre  *Brève description et superficie en ha ou km² (si connue).*  Statut foncier  *Indiquer si le site appartient entièrement ou majoritairement à une ou plusieurs structures publiques, ou bien à des propriétaires privés. Préciser si possible leur nature et leur nombre.*  *Logo(s) AP / gestionnaire(s) à intégrer ici*  Contact(s)  *Nom, fonction, mail* | |
|  |

*Le réseau national « SINAPCE » (Sites INnovants pour des Activités en aires Protégées Compatibles avec les enjeux Ecologiques) valorise, soutient et promeut les démarches développées au sein des aires protégées françaises qui permettent une meilleure compatibilité entre activités humaines et les enjeux de biodiversité à préserver. L’OFB en assure l’animation, en lien avec les têtes de réseaux d’aires protégées. Des informations sur ce dispositif sont disponibles ici*[*https://professionnels.ofb.fr/fr/sinapce*](https://professionnels.ofb.fr/fr/sinapce)

NOM DU SITE



Activité(s) concernée(s)

*Afficher ici uniquement les activités concernées dans la liste : agriculture, exploitation forestière, sports de nature, chasse, pêche, cueillette, aquaculture/mariculture, énergies, extraction de matériaux ou de minéraux, urbanisme/infrastructures, modification des hydrosystèmes.*

Principaux enjeux écologiques concernés

*Espèce(s), milieu(x), fonction(s)/service(s) écosystémique(s)…*

**En quoi consiste la démarche engagée sur le site ?**

*Décrire la nature de la démarche en quelques lignes (quels objectifs fixés, quel type d’actions menées, avec quel type de partenaires, etc.)*

En quoi ce site se distingue-t-il ?

*Résumer ici en quoi le site se démarque au sein des aires protégées. Vous pouvez vous appuyer sur les critères suivants, issus de la définition du concept de site « SINAPCE » :*

* *Exemplarité des pratiques mises en place ;*
* *Innovation (technique, technologique ou méthodologique, travail sur une activité émergente...) ;*
* *Programme de suivi ou de recherche approfondi (combinaison de nombreux protocoles, suivis à long terme...) ;*
* *Qualité de la gouvernance et/ou de la concertation avec les acteurs socio-professionnels (qui peut être appuyée par un label ou une autre marque de reconnaissance publique) ;*
* *Engagement dans la diffusion des « bonnes pratiques » (organisation de formations, production de ressources, réplication des actions sur d’autres sites...).*

*Photo illustrative du site, légendée.*

1. **CONTEXTE DE LA DEMARCHE ENGAGEE SUR LE SITE**

**1/ Cadre général de l’action**

*Décrire les éventuels éléments d’ordre institutionnel, géographique, etc. utiles à la compréhension de la démarche d’amélioration ou de maintien de la compatibilité engagée sur le site.*

**2/ Précisions sur la ou les activité(s) humaine(s) concernée(s) par la recherche de compatibilité**

*Détailler pour chaque type d’activité sélectionné page 1.*

*Caractériser rapidement l’activité (moyens, équipement, ressources, produits…).*

**3/ Précisions sur les enjeux de biodiversité principalement concerné(s) par la recherche de compatibilité**

*Préciser et caractériser les espèces, milieux, fonctions ou services écosystémiques ciblés par les actions, si celles-ci sont spécifiques à un enjeu ou si une approche globale est adoptée, etc.*

**4/ Quels grands types de pression cherche-t-on à éviter ou à réduire par les actions menées ?**

*D’après la typologie de pressions développée en 2021 par l’OFB dans le cadre de la réalisation de diagnostics territoriaux, sur la base des 5 grandes pressions identifiées dans le rapport mondial de l’IPBES en 2019.*

*Cases à cocher. Détailler et préciser la ou les pression(s) concernée(s) pour chaque type coché.*

Changement d’usage des terres et des mers (perte, changement ou dégradation d’écosystème)

Changement de gestion et de structure des écosystèmes (fragmentation d’écosystèmes et dérangement d’espèces)

Exploitation directe des ressources biologiques (prélèvement et mortalité accidentelle)

Pollution (pollution physique énergétique, déchets ou particulaire et pollution chimique organique ou inorganique)

Espèces allochtones (espèces exotiques envahissantes, pathogènes, perturbation génétique d’espèces indigènes)

Changement climatique (températures, régime de précipitation, régime éolien)

1. **DESCRIPTION DE LA DEMARCHE ENGAGEE SUR LE SITE**

**1/ Historique de la démarche**

*L’expérience menée sur un site et qui conduit à un résultat positif n’est pas linéaire. Il est demandé ici de retranscrire l’historique du déploiement du dispositif, les difficultés rencontrées et la manière dont elles ont été surmontées, mais aussi les points d’amélioration. Ne pas hésiter à avoir un regard critique sur le dispositif mis en œuvre.*

**2/ Quelles sont les actions menées pour améliorer ou maintenir la compatibilité ?**

*Cases à cocher. Détailler les actions menées pour chaque type coché.*

Innovation technique ou technologique

*La démarche a pour but de développer un outil et/ou un procédé technique nouveau(x) qui servira à l’amélioration de la compatibilité entre l’activité humaine et les enjeux de biodiversité ciblés. Exemple : développement d’un modèle de filet de pêche biodégradable.*

Accompagnement technique des acteurs socio-professionnels

*La démarche a pour but de transmettre aux acteurs socio-professionnels ciblés une méthode de gestion, un outil et/ou un procédé technique existant déjà par ailleurs. Exemple : programme local de plantation de haies.*

Expérimentation d’une nouvelle méthode de gestion

*La démarche a pour but de tester une (ou plusieurs) nouvelle(s) manière(s) de gérer le site ou d’effectuer l’activité humaine concernée, en s’appuyant sur des outils et des procédés techniques existants. Exemple : entretien de la végétation par le pâturage sous les lignes électriques.*

Suivi(s) scientifique(s)

*Les suivis mis en place doivent porter sur les interactions entre l’activité humaine ciblée et la biodiversité (mesure des impacts de l’activité sur une espèce, suivi de l’évolution d’un milieu suite à un changement de pratiques...).*

Formation

*L’activité de formation mise en place doit porter sur les interactions entre l’activité humaine ciblée et la biodiversité (sensibilisation aux enjeux de biodiversité liés à l’activité, enseignement de pratiques moins impactantes…). Elle peut prendre différentes formes (visites de terrain, MOOC, webinaires, ateliers participatifs…) et s’adresser à divers publics (pratiquants d’une activité de loisirs, prestataires, gestionnaires de sites, collectivités territoriales…).*

Autre démarche de diffusion de bonnes pratiques

*Exemples : publication de ressources sur les actions menées (guides techniques, rapports scientifiques, supports de sensibilisation…), actions de sensibilisation (hors formation), interventions publiques (organisation de séminaires, conférences…), accueil du public sur le site, etc.*

Recherche en sciences humaines et sociales

*Ces recherches doivent toujours toucher aux interactions entre l’activité humaine ciblée et la biodiversité, mais elles peuvent être moins spécifiques (étude des pratiques en place en lien avec le contexte socio-économique local, enquête sur la perception des enjeux de biodiversité par les professionnels d’un secteur donné…).*

Autre

**3/ Dans quel(s) cadre(s) sont conduites ces actions ?**

*Détailler : subvention, mobilisation de dispositifs nationaux (type MAE) ou internationaux (type programme LIFE), contractualisation (type charte), labellisation…*

**4/ Acteurs impliqués et gouvernance du site**

**Principales structures impliquées dans la mise en œuvre**

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom de la structure** | **Rôle au sein du dispositif** |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

**Principale(s) instance(s) impliquée(s) dans la mise en œuvre et le suivi**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de l’instance** | **Structures représentées (ou grands types de structures représentées)** | **Fonction(s) de l’instance vis-à-vis du dispositif** |
|  |  |  |
|  |  |  |

**5/ Qu'apporte le ou les statut(s) d'aire(s) protégée(s) à la démarche ?**

*Détailler : réglementation des pratiques, moyens financiers, humains et/ou matériels pour la conduite des actions, instances de gouvernance…*

*S'il y a plusieurs statuts d'aires protégées, expliquer ce qu'apporte chacun des statuts, et comment ils se complètent pour améliorer ou maintenir la compatibilité entre activités et biodiversité sur le site.*

**6/ Lieu de démonstration**

*Il s’agit d’un lieu « visitable », sur lequel il est possible de se rendre pour observer concrètement certaines des actions mises en place sur l’ensemble ou partie du site de référence, dans le cadre d’une formation par exemple.*

*Le décrire, le cas échéant. Possibilité d’intégrer une carte et/ou une photo.*

**7/ Informations complémentaires sur la démarche**

*S’il vous paraît pertinent d’ajouter certaines informations (éléments financiers, précisions sur le fonctionnement de la gouvernance…) à la description de la démarche faite ci-dessus, vous pouvez les indiquer ici.*

1. **RESSOURCES ET DIFFUSION**

**Ressources à partager :**

*Préciser, intégrer ici des liens vers des sites internet, rapports, etc. L’OFB peut éventuellement héberger des fichiers qui ne sont pas disponibles sur internet.*

Ressources scientifiques :

Ressources techniques :

Ressources de sensibilisation :

**Quelles actions de diffusion/transfert ont été menées ?**

*Préciser comment sont actuellement diffusées les actions menées, les pistes d’amélioration possibles (partages d’expériences, sensibilisation, formation, etc.). Préciser également les publics visés.*

**Quel est le potentiel de transférabilité des actions menées (au regard des publics intéressés, du nombre de territoires concernés et des enjeux actuels) ?**

*Il s’agit ici de juger ce potentiel de transférabilité.*

1. **PHOTOS/ILLUSTRATIONS SUPPLEMENTAIRES**

***A insérer ici et à légender***